

ENQUÊTE PUBLIQUE MÉTHANISEUR

avis

À propos de l'enquête publique concernant le méthaniseur " Biogap" de la Gapailière à Teillé, quelques citoyens se posent des questions.

Pourquoi « aujourd'hui » une enquête publique sur l'autorisation d'exploiter, alors que ce méthaniseur est en fonctionnement depuis déjà 6 mois ??? On nous prend pour des idiots où est-ce une ruse pour passer à l'échelon supérieur ? Est-ce que ça nous cache quelque chose ???

Bien sûr nous avons un avis car notre environnement nous intéresse.

Qu'on ne s'y trompe pas, l'appellation " BIOGAP ", n'est qu'un verdissement, cela n'a rien de comparable avec l'agriculture biologique. Cette volonté d'utiliser le mot BIO dévalorise profondément les paysans qui respectent les pratiques du Bio. En l'occurrence pour produire du méthane il n'y a aucune obligation de respecter un cahier des charges Bio.

Si les méthaniseurs, en général, fonctionnaient uniquement avec les effluents d'élevage de la ferme, nous y serions favorables.

Toutefois sous conditions que ces fermes n'entrent pas dans une industrialisation démesurée. Les orientations prises par l'agriculture d'aujourd'hui accélèrent l'agrandissement des exploitations. L'arrivée de la production de méthane dans les fermes va encore pousser un peu plus les agriculteurs sur les voies de l'intensification .

Qu'est ce que cela veut dire ?

À l'heure où beaucoup de nappes phréatiques sont polluées par les intrants (désherbants, pesticides, fongicides, engrais) ex: Nort s/Edre ; Pour produire ce méthane, on utilisera les effluents mais aussi des cultures dénommées CIVES (cultures intermédiaires à vocation énergétiques). Ces cultures autrefois appelées dérobées ne seront bien sûr pas bio et nécessiteront même beaucoup d'intrants chimiques et d'eau.

À l'heure où les scientifiques tirent la sonnette d'alarme afin que les pratiques environnementales soient plus vertueuses, et en donnant de larges subventions pour l'implantation de méthaniseurs, l'état Français renonce à orienter la profession vers une agriculture respectueuse de l'environnement en lui accordant un droit à polluer sans contrainte.

Si la méthanisation est si rentable, comment comprendre que les études , la construction, les retenues collinaires soient subventionnées à 40% voire plus sans parler des primes PAC?

Et comme si ce n'était pas suffisant, le Kwh sera acheté à un prix préférentiel déconnecté des cours mondiaux .

Financer la transition énergétique, ce n'est pas contestable, mais pas au prix d'enrichir l'agriculture industrielle qui participe grandement à la disparition des petits paysans .C'est une évidence que ceci amènera encore plus de disparités et de déséquilibre dans un monde agricole déjà bien malade . Cela fausse la rentabilité agricole, le prix du lait ou d'autres productions peut s'effondrer, il deviendra accessoire .

Des conséquences s'en suivront inévitablement :

Plus d'irrigation (type bassines, subventionnées elles aussi à 60 % par l'impôt), alors qu'il nous est impératif d'économiser l'eau. Rappelons- nous que l'agriculture consomme déjà plus de 60 % de l'eau! Pour remplir nos réservoirs sommes nous prêts à vider un peu plus la campagne de ses paysans ?

Qui contrôlera l'apport de végétaux maximum autoriser au fonctionnement du méthaniseur ?

Qu'en sera-t-il de l'augmentation du prix de la terre , des céréales, etc ...?

On voit déjà des paysans arrêter leurs productions animales au profit d'ensemencer plus de cultures végétales afin d' alimenter le méthaniseur. Les agriculteurs auront tout intérêt à choisir le plus rentable !

Qu'en sera-t-il des sécheresses à répétition que l'on nous prédit ?

Qu'en sera-t-il du trafic des tracteurs et remorques sur nos routes de campagne, non prévues pour ces usages.

Les voisins sont-ils d'accord pour subir ces nuisances ? On-t-ils été consultés et associés aux orientations. ?

Qu'en sera-t-il de la sécurité? Il existe déjà de nombreux incidents répertoriés en Bretagne ?

Les paysans auront-ils la disponibilité, pour surveiller 24/24 h. cette installation ? selon le GIEC, le taux de fuites potentiel est estimé entre 0 et 10%. et sachant que pour les incidences sur l'effet de serre, le méthane à un potentiel de réchauffement 28 fois supérieur au CO2 !

Qu'en sera-t-il des digestats ? avec son protoxyde d'azote 300 fois supérieur au CO2 ?

Qu'en sera -t-il des investissements, des réparations qui ne manqueront pas lors du vieillissement de la machinerie ? qui financera ?

Voilà beaucoup d'éléments qui nous laissent sceptiques et perplexes et nous font donner un avis **défavorable**.

Michel Thuault

644, la Foresterie 44522 Mesanger

Martine Branchereau

644, la foresterie 44522 Mesanger